

# Distribution de l'article défini en Iodévois

Autor(en): **Balmayer, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **67 (2003)**

Heft 265-266a

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400061>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## DISTRIBUTION DE L'ARTICLE DÉFINI EN LODÉVOIS

1 Dans un précédent article<sup>(1)</sup> auquel on voudra bien se reporter nous avons appliqué, avec quelques aménagements, la méthode globale de dialectométrie à l'*Atlas linguistic dau montpelhierenc...* Nous nous proposons maintenant d'étudier un point particulier: la distribution des formes de l'article défini dans le Lodévois, d'une part en fonction des syntagmes dont elles font partie, d'autre part dans l'espace géographique. En 1876 A. Roque-Ferrier<sup>(2)</sup> constatait à propos des formes en *-y*: «...à Montpellier, ...il n'est pas rare d'entendre la vieille génération prononcer *loui lous, lai femnas, sai sorres, moui cats...* On peut constater [cette mutation de *-s* en *-y*] à Gignac, Clermont, Agde, Pézenas, Nant, Rodez et Narbonne, dans le Gévaudan, le Rouergue, et sur presque tous les points de l'ancienne province de Languedoc...» Il s'agit donc, sur l'aire de l'A.L.M., de formes en régression comme le constatent également les auteurs qui ont écrit par la suite sur le même sujet, notamment L. Pastre<sup>(3)</sup>, O. Zaun<sup>(4)</sup>, L. Lamouche<sup>(5)</sup>, et bien sûr J. Ronjat<sup>(6)</sup>. Qu'en est-il un siècle après le constat de Roque-Ferrier?

2 Nous appellerons *formes dominantes* celles qui sont les plus répandues dans le domaine de l'atlas, c'est-à-dire, en ce qui concerne l'article seul, au pluriel, [lus, las, li, lis]; l'article masculin contracté avec *a*, au singulier [aw, u], au pluriel [as, i, is]; contracté avec *de*, singulier [daw, du], pluriel [das, di, dis]. Les autres formes, même quand elles occupent un

---

(1) Revue de Linguistique romane. 64, pp. 409-426.

(2) A. Roque-Ferrier: «De la double forme de l'article et des pronoms en Languedoc.» Revue des Langues romanes, série II, t. 1 et 2, 1876.

(3) L. Pastre: «Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault.» Perpignan, 1913.

(4) Otto Zaun: «Die Mundart von Aniane (Hérault) in alter und neuer Zeit.» Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 51, 1917.

(5) L. Lamouche: «Grammaire languedocienne», 2<sup>e</sup> édition, Montpellier, 1942.

(6) J. Ronjat: «Grammaire istorique des parlers provençaux modernes.» Montpellier, 1930.

grand espace hors du domaine envisagé<sup>(7)</sup>, seront dites *particulières*. Celles-ci se trouvent dans deux régions dont la seconde seule nous intéressera ici :

Au centre sud, sur le cours inférieur du Vidourle, dans tout ou partie des cantons de Lunel (LUL), Aigues-Mortes (AI) et Vauvert (VA), les formes dominantes de l'article seul s'effacent au pluriel devant [ley] réputé archaïque.

À l'ouest celles de l'article seul et de l'article contracté, notamment avec *a* ou *de*, sont en concurrence avec [luy, lay, ley, ay, ey, al, day, dey, dal, del, des, dew], éventuellement suivis de *-s* ou *-z*, et ceci sur une aire d'étendue variable mais qui, toutes formes confondues, comprend au maximum 59 localités. Sa limite orientale est voisine de celle qui, selon Ronjat, sépare le lodévois du montpelliérain (cf. carte n° 1). Cette zone sera désignée par A. Elle a la forme d'un triangle dont la base, d'Agde (AG 0) à Saint-Hippolyte-du-Fort (IP 0), est approximativement orientée nord sud. Parmi les formes particulières nous appellerons *marginales* celles qu'on rencontre surtout sur les lisières nord et sud qui constituent les autres côtés du triangle. Enfin, lorsque sur une aire quelconque il sera question d'une forme donnée, nous qualifierons de *complémentaires* toutes celles dont les effectifs s'ajoutent à la première pour atteindre le total de localités que comporte l'aire envisagée. Par exemple la carte *dau mas* présente 18 localités où on dit [day mas]. Les formes complémentaires sont [dey mas]: 15 loc., [dal -]: 1 loc., [del -]: 20 loc., [dew -]: 1 loc. Soit au total 59, nombre de points d'enquêtes de A.

À première vue, et à considérer les 47 expressions cartographiées (cf. § 4), on a l'impression que les formes particulières, mêlées souvent à des formes dominantes, se distribuent d'une façon fort anarchique et illustrent bien le phénomène du mélange des formes. Ainsi à Roqueredonde (LUS 4) nous trouvons [del byow, dey mas, dey séryè, dey prat]; loin du Lodévois un [del téwlà] à Saint-Geniès-de-Malgoirès (CH 1); etc. Cette première impression incite bien entendu à rechercher les lignes directrices d'un paysage un peu confus.

Pour chaque forme ou groupe de formes nous examinerons d'une part la distribution en fonction des cartes – des syntagmes – où elles apparaissent, assimilant ainsi les effectifs répartis dans l'espace géographique à des occurrences dans un même discours; d'autre part la répartition en

(7) Sur les cartes jointes, quand une isoglosse inclut les localités les plus extérieures, cela ne signifie pas que la zone qu'elle délimite ne se prolonge pas au-delà.

fonction des localités. Pour ce dernier point deux zones sont envisagées, quand les valeurs ne sont pas trop dispersées dans l'espace: l'une, B, d'extension maximale, l'autre, C, d'intensité plus élevée, c'est-à-dire dont les effectifs sont égaux ou supérieurs à la moyenne calculée à partir de B.

Les lignes ainsi dégagées, désignées par les mêmes lettres que les aires, seront ensuite comparées aux isoglosses principales étudiées dans le précédent article et soumises au test de l'échantillonnage afin de déterminer si elles constituent des lignes dialectométriques importantes.

**3 L'article lodévois selon Lamouche, Zaun, Pastre et Ronjat.** En réunissant les tableaux des pages 31 et 34 de la *grammaire languedocienne* du premier on obtient la liste complète des formes du lodévois et du parler de Clermont-l'Hérault. (CLA 0)

	lod.	Cl.-l'H.
art. seul	<i>lus, luy, luys</i> <i>las, lay</i>	<i>lus</i> <i>las</i>
<i>a + lu</i>	<i>ay</i>	<i>al</i>
<i>a + lus</i>	<i>as, ay, ays</i>	<i>as</i>
<i>de + lu</i>	<i>dey, day</i>	<i>del</i>
<i>de + lus</i>	<i>des, dey, deys</i>	<i>das, des</i>

Il est précisé en substance qu'en lodévois les formes en *-s* s'emploient devant consonne, celles en *-y* devant *s-*, celles en *-ys* devant voyelle. Cependant, et l'auteur le souligne lui-même, l'équivalent de *luys* ne se retrouve pas au féminin. Quant à nous, nous n'avons pas rencontré davantage ce masculin, non plus d'ailleurs que des réalisations *süy* ou *süys* pour l'article contracté avec *süs*, mais seulement par exemple, en lodévois, [*süs*, *tiwlátš*, *süz* àwbres]. Avant Lamouche, Roque-Ferrier notait, en se basant notamment sur sa propre enquête, l'évolution de *-s* en *-y* devant *b, c, d, f, l, m, n, s, t, v*, et d'autres consonnes encore chez Fabre-d'Olivet<sup>(8)</sup>. Postérieurement à Lamouche, L. Pastre constate lui aussi le caractère obsolète de *luy, lay* dans le parler clermontois et ajoute cependant: «Mais devant un nom commençant par une voyelle ou une *h* muette, on emploie

(8) A. Fabre-d'Olivet: «La Langue d'oc rétablie.» Première édition intégrale, Ganges, 1989. Par suite de sa culture littéraire et peut-être aussi par exagération d'une tendance observée chez les locuteurs spontanés, cet auteur pratique allègrement le mélange des formes. On relève par exemple, dans les «Epîtres amoureuses»: *li cansoùn, mei/sei cantz, mas cansoùns; lei seignours, li sére*; etc. Sur 35 formes semi-vocalisées, articles ou possessifs, 5 sont suivies de *s-*, 18 de consonne dure, 11 de consonne molle et 1 de voyelle.

*luys* pour *luy* et *lays* pour *lay*.» En ce qui concerne l'article contracté il cite en sus des formes mentionnées ci-dessus, *als*, *dal*, *dels*, *dals* et *days*. O. Zaun porte son attention sur *luy*, *lay* à La Vacquerie (LO 3) et sur *day*, *ay* et *ayz*, formes qu'il explique par des analogies plus ou moins directes, dans le parler d'Aniane. (Deux enquêtes menées à dix ans d'intervalle ne nous ont rien révélé de tel.) Ronjat enfin suit et confirme Lamouche pour le lodévois. Le plus important est ce qu'il écrit à propos de divers parlers languedociens: «L'alternance *-s* devant consonne dure ou voyelle, *-y* devant consonne molle est assez ancienne mais elle n'a pas partout la régularité qu'on attendrait et qu'indiquent certains exposés trop schématiques.» Cela s'applique-t-il aussi au lodévois? Citons encore une note de L. Michel<sup>(9)</sup> dans son article sur le parler audois d'Ouveilhan: «J'ai trouvé dans l'Hérault (en dehors du Saint-Ponnais) des cas de vocalisation de l's. Ainsi à Ceilhes (mais seulement quand l'article pluriel est suivi d'un mot commençant par *s*) *lay sers* (= les serpents). Ailleurs (Aniane, Montpeyrour, etc.) l's s'est amui par dissimilation: *la sidulas* (= les engelures) tandis qu'à Pézenas on a *las sidulos*.» Il y a donc quelque discordance entre les auteurs et on ne s'étonnera pas si nous allons sans le vouloir dans cette voie, ayant enquêté trop tard sur une langue trop délaissée. À vrai dire, les divergences s'expliquent en partie parce que la réalité est très mouvante, et pas seulement en ce qui concerne ce point de phonétique. On connaît l'anecdote rapportée par Zaun et citée par Ronjat: «De nos jours, à La Vacquerie, le *-s* des formes de l'article pluriel devient fréquemment *y* devant une consonne... Il convient de noter que le locuteur croit prononcer un *s* qu'il produit lorsqu'il insiste ou dans le cas d'une élocution lente.» Le fait est d'autant plus significatif que la même scène s'est produite ailleurs lors de notre propre enquête. À Faugères (BED 4) le témoin prononce tantôt *las* tantôt *lay* mais ne reconnaît pas comme sienne cette dernière réalisation après que l'enquêteur ait répété ce qu'il venait de dire: «Non, non. Mai naut dison *lay*, mès aici disèm *las*. Ièu disi totjorn *las*.» À St-Hippolyte-du-F. (IP 0), d'un même témoin: [as tšabàls] en débit lent, [ay tšabàls] en débit normal, et ceci d'ailleurs bien que l'affriquée soit à considérer comme une consonne dure, ce qui entraîne presque toujours l'emploi de *lus*. La semi-vocalisation – qui se rencontre sporadiquement dans d'autres termes – est souvent inconsciente mais, comme l'affirme Ronjat, elle n'est pas systématique. Par ailleurs la notoriété de ces formes peut, si on ose dire, s'étendre au loin. À Mauguio

(9) L. Michel: «La vocalisation de l's dans l'Aude.» *Revue des Langues romanes*, t. LXX, n° 1948.

(MAU 0): «...[ayz ulivyè u az ulivyè]. Nautres disèm pus lèu *as* que *ay*.» Et les enquêtes nous ont convaincu que lorsqu'il y a alternance dans un même syntagme et chez un même locuteur ce n'est pas dû seulement à la vitesse d'élocution ou à la plus ou moins grande spontanéité de l'expression.

**4 Liste des expressions utilisées.** Le nombre d'occurrences (ou de localités) des formes particulières est donné dans l'ordre où celles-ci sont citées. Sous les abréviations de *c.d.* et *c.m.* nous conservons pour leur commodité les expressions quelque peu obsolètes de *consonnes molles* et *consonnes dures*, *s* étant ici considéré à part.

## Tableau n° 1

a) art. seul, masc. plur. *luy*Forme compl. *lus*.

Devant c.d.

Los pastres: 1

– pès: 0

– peses (poids): 0

– peses (pois): 0

Los prats: 0

– tavans/teules: 0

– cotèls: 1

– tieus: 1

Devant c.m.

Los bòsques: 8

– braces: 11

– gals: 8

– genolhs [ž-/dž-]: 15

Los vedèls: 7

– noses: 7

(totes) los ferrats: 9

Devant s-

Los cinc dets: 4

Los cèrcles (de las botas): 7

b) art. seul, fém. plur. *lay*, *ley*.Forme compl. *las*.

Devant c.d.

Las taupas: 7-0

las caucetas: 0-0

Devant c.m.

Las vacas: 10-2

– vinhas: 9-3

– guèspas (pour vèspas): 8-1

– fedas: 10-3

Las fuòlhas: 13-2

\*(de) las banas: 10-0

\* – – femnas: 9-0

\*(a) las muòlas: 13-0

Devant s-

Las salsissas: 24-0

– cebas: 28-0

Las cerièras: 28-0

– sieunas: 21-1

c) *A + lu: ay, ey, al.*Forme compl. *aw.*

Devant c.m.

Au bòsc: 38-0-18

– mes (d'abrial): 38-0-16

Au fons (dau prat):

36-1-19

Devant s-

Au cementèri: 39-0-17

d) *A + lus: ay(s/z), al(s/z).*

Devant c.d.

Als chavals: 6-2

Als pès: 5-1

Devant s-

Als soldats: 29-4

Devant voy.

Als ametlièrs: 15-0

Als olivièrs: 14-1

e) *De + lu: day, dey, dal, del, dew.*

Devant c.d.

Dau prat: 23-12-2-19-1

Devant c.m.

Dau buòu: 17-13-2-24-2

Dau mas: 18-15-1-20-1

Devant s-

Dau cerièr: 22-16-1-18-2

f) *De + lus: day, dey, dal, del, de(s/z).*

Devant c.m.

Dels vesins: 5-26-2-1-11

Devant s-

Dels soldats: 5-30-2-1-7

Devant voy.

Dels òmes: 4-6-1-0-21

Dans les expressions marquées d'un astérisque la contraction est très exceptionnelle dans la zone A: il n'a été relevé que [az áwkas] à Mourèze (CLA 3) et [das fénnas] à La Vacquerie (LO 3). Il faut noter en outre que deux cases restent vides par suite d'une carence de l'atlas: *a + lus* devant consonne molle et *de + lus* devant consonne dure.

Si on totalise le nombre d'occurrences des formes particulières on trouve

Tableau n° 2

	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>d</b>	<b>e</b>		<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>d</b>	<b>e</b>
<i>luy</i>	17	79	- 258	- 17,2	16	<i>dal</i>	4	6	- 10	- 3	10
<i>lay</i>	14	202	- 75	- 5,5	13	<i>del</i>	4	81	+ 65	+ 20,1	2
<i>ay + ey</i>	4	152	+ 112	+ 21,9	1	<i>dew</i>	4	6	- 10	- 3	10
<i>al</i>	4	70	+ 30	+ 5,9	6	<i>day(s)</i>	3	14	+ 2	+ 0,8	8
<i>ay(s)</i>	5	69	+ 19	+ 3,4	7	<i>dey(s)</i>	3	62	+ 50	+ 17,8	4
<i>als</i>	5	8	- 42	- 7,2	14	<i>dals</i>	3	5	- 7	- 2,5	9
<i>day</i>	4	80	+ 64	+ 19,8	3	<i>dels</i>	3	2	- 10	- 3,5	12
<i>dey</i>	4	56	+ 40	- 12,4	15	<i>des</i>	3	39	+ 27	+ 9,7	6

**a:** nombre d'expressions; **b:** effectif réel; **c:** écart; **d:** écart réduit; **e:** rang.

Nous considérons que les réalisations en *-ey* comme de simples variantes de celles en *-ay* et ce n'est que dans le cas de l'article contracté avec *de* qu'il peut être justifié de les dénombrer séparément. Ce tableau permet de mieux apprécier la disparité des effectifs, par exemple entre singulier et pluriel pour *al*, *day*, *del*, etc., disparité qu'il est possible de mesurer grâce à l'écart réduit calculé sur la base de la zone A<sup>(10)</sup>. Le classement des formes selon ce critère n'est pas d'un très grand intérêt, mais il permet de voir que celles du singulier, où le *-y* est analogique<sup>(11)</sup> sont plus nombreuses dans la série des écarts positifs. (Seul *dew* et *dal* ont un écart négatif.) Si donc on procède de même en regroupant les formes particulières en cinq catégories: article seul, *a + lu*, *a + lus*, *de + lu*, *de + lus*, ce sont celles du singulier qui arrivent en tête. Il est vrai qu'un tel classement aurait 22 chances sur cent d'être réalisé par un tirage au sort. Semblablement, si on ne prend en compte que les articles semi-vocalisés regroupés comme suit: *luy*, *lay*, *ay + ey*, *ay(s) + ey(s)*, *day + dey*, *day(s) + dey(s)*, le singulier présente les écarts positifs les plus élevés et le classement a une probabilité de 11%.

**5 Répartition suivant les expressions.** Nous appliquerons le test de Pearson à la distribution des effectifs dans les zones B respectives quand ils sont suffisamment élevés (effectifs théoriques égaux ou supérieurs à 5).

(10) Le calcul fait appel au nombre total d'occurrences de l'article, formes particulières et complémentaires confondues, dans la zone A. Lorsque plusieurs formes particulières apparaissent dans une même série d'expressions (par exemple *al* et *ay*) nous avons supposé, de façon arbitraire, que le nombre total d'occurrences de l'article se partageait à égalité entre les formes particulières ( $[4 \times 49] / 2 = 118$  dans l'exemple ci-dessus). Cet inconvénient n'existe pas dans les calculs suivants.

(11) Ronjat, § 533.



La comparaison se fait d'une part entre les formes complémentaires et les formes particulières qu'indique la première colonne; d'autre part entre les diverses catégories de phonèmes qui suivent les articles. Lorsqu'une de ces catégories est prise en compte l'écart est représenté par le signe |−| s'il est négatif, le signe |+| s'il est positif et le signe |°| quand il est voisin de 0. Dans la deuxième colonne figure le résultat sous l'abréviation |Al.| quand il est aléatoire (mais qu'on nous permette de rappeler que l'hypothèse nulle n'est jamais démontrée); l'abréviation |Si.| quand il est positif. Dans ce dernier cas la probabilité est le plus souvent inférieure, et de loin, à 1%. Elle n'est précisée que si elle se situe entre cette valeur et le seuil de 5%.

Tableau n° 3

		Article seul			
		c.d.	c.m.	s−	voy.
<i>luy</i>	{ Si.	−	+	°	
	{ Al.		+	−	
<i>lay + ley</i>	{ Si.	−	−	+	
	{ Si.		−	+	
<i>luy + lay + ley</i>	{ Si.	−	+	+	
	{ Si.		−	+	

Si dans le cas du masculin ce sont les consonnes molles, sauf s−, qui conditionnent l'emploi de la forme en −y, au féminin, ou lorsque les deux genres sont réunis, c'est le s− initial qui joue ce rôle.

En ce qui concerne l'article contracté, les formes du singulier, qu'on les prenne en compte séparément ou groupées entre elles, s'avèrent toujours distribuées de façon aléatoire. Pour le pluriel on peut dresser le tableau n° 4.

Tableau n° 4

		Articles contractés pluriels			
		c.d.	c.m.	s−	voy.
<i>ay(s)</i>	{ Si.	−		+	°
	{ Si.			+	−
<i>day(s)</i>	Al.		°	°	°
<i>dey(s)</i>	Si.		+	+	−
<i>des</i>	Si.		°	−	+
<i>day(s) + dey(s)</i> <i>+ des</i>	{ Si.		+	+	−

Ici encore *s-* joue un rôle prépondérant, sauf dans le cas de *des* plus fréquent devant voyelle, ce qui incite à penser que cette réalisation peut représenter un ancien *deys*. Comme déjà dit, une des causes de la plus grande fréquence des formes du singulier peut être leur caractère analogique, ce qui explique également que leur distribution en fonction du phonème suivant soit aléatoire. Mais à cette raison s'en ajoute une autre, liée à la concurrence des formes complémentaires. Le cas le plus présumable est celui de *de + lus*: *dey(s)* accuse un déficit devant voyelle au lieu que *des*, issu en principe de *dels*, présente alors un écart positif. Le singulier *del* est une forme marginale tandis que *des* pénètre profondément en zone A (cf. carte n° 7). Ce sont là quelques raisons de penser que *des* est en certains cas une réduction de *deys*. De même (*d*)*as* peut être un allègement de (*d*)*ays* et *lus* ou *las* de *luys* ou *lays*. Cela expliquerait en partie le déficit ou la disparition de formes en *-ys* de même que l'emploi de la préposition *süs*, en apparence sans article, à de rares expressions près, dans la zone A: [*süs téwłátš*, *süz áwbres*]; et encore la plus grande résistance des formes semi-vocalisées au singulier.

Si on procède à des regroupements d'effectifs, ce qui permet entre autres avantages de faire entrer les plus faibles dans le jeu, on peut dresser les tableaux suivants.

Tableau n° 5

## Articles contractés, formes regroupées

		c.d.	c.m.	s-	voy.	
-ay(s) plur.	{ Si.	-	+	+	+	
	{ Si.		-	+	-	
-ay(s) + -ey(s) plur. + de(s)	{ Si.	-	+	+	-	
-ay(s) sing. et plur.	{ Si.	-	+	+	-	
	{ Si.		+	+	-	
	{ Al.		+	-		
-ey(s) sing. et plur. + de(s)	{ Si.	°	-	+	+	
	{ Si.		-	+	+	
	{ Si.		-	+		1 % > P > 1‰
-ay(s) + ey(s) sing. et plur. + de(s)	{ Si.	-	+	+	-	
	{ Si.		+	+	-	
	{ Al.		°	°		

Tableau n° 6

Toutes formes en  $-y(s)$ 

		c.d.	c.m.	s-	voy.
$-ay(s)$ plur. + <i>lay</i> + <i>ley</i>	{ Si.	-	-	+	-
	{ Si.		-	+	-
	{ Si.		-	+	
id. + <i>luy</i>	{ Si.	-	+	+	+
	{ Si.		-	+	-
	{ Si.		-	+	
$-ey(s)$ plur. + <i>des</i> + art. seul	{ Si.	-	+	+	-
	{ Si.		-	+	-
	{ Si.		-	+	
Toutes formes en $-y(s)$ + <i>des</i>	{ Si.	-	+	+	+
	{ Si.		-	+	°
	{ Si.		-	+	

Ces tableaux confirment que l'emploi des formes semi-vocalisées est conditionné au premier chef par  $s-$ , à un moindre degré par les consonnes molles et en dernier lieu par les voyelles. On s'écarte sensiblement du schéma donné par Lamouche (p. 32) et repris par Ronjat au paragraphe 534:  $-s$  devant consonne,  $-y$  devant  $s-$ ,  $-ys$  devant voyelle. L'emploi de ces articles en  $-y(s)$  ne paraît pas fondamentalement différent que celui que le second reconnaît pour les parlers de la région de Toulouse, Carcassonne, etc.

**6 Distribution suivant les localités.** La carte n° 2 schématise la répartition des formes de l'article seul. En ce qui concerne le masculin il faut observer que la zone B comporte deux localités sur 24 où en réalité *luy* n'est pas représenté: La Pezade (NA 2) et Lunas (LUS 0). L'effectif le plus élevé est celui du Caylar (CAI 0); il est aussi le seul à présenter un écart réduit significatif. Au féminin la zone B est plus étendue, la dispersion plus importante (l'écart type est de 3,8 contre 2,1 pour *luy*); aucune localité n'a un écart réduit significatif. La zone C correspond assez bien à celle du masculin mais s'étend un peu plus vers l'ouest et le sud. St-Bresson (SU 2) devrait en faire partie puisque l'effectif y est de 11, mais il se trouve isolé. C'est encore Le Caylar qui présente la valeur la plus élevée.

Si on considère les deux genres conjointement, la zone B ajoute Brissac (GA 4) à celle de *lay*. La zone C est celle-là même du féminin seul

et Le Caylar conserve le nombre d'occurrences le plus important et un écart réduit à nouveau significatif. (Les isoglosses correspondant à ce groupement ne sont pas tracées sur la carte, non plus que certaines autres évoquées par la suite.)

Ces formes de l'article seul n'occupent donc pas, loin de là, toute l'étendue géographique couverte par l'ensemble des formes particulières ni même celles en *-y*. Si, comme l'affirment les auteurs déjà cités, elles ont occupé une aire plus vaste autrefois, il se pourrait qu'elles subissent un recul constant, s'étant réfugiées pour ainsi dire dans «les hauts cantons», sur les marges sud du Larzac et le nord de l'Escandorgue qui ont mieux gardé la pratique de l'occitan que la plaine ou les garrigues.

Carte n° 3: *a + lu*. Les deux formes particulières occupent presque toute la zone A diminuée cependant d'Agde (AG 0), St-Hippolyte-du-Fort (IP 0) et La Cadière (IP 2). Pour *ay* comme pour *al* la moyenne, respectivement 3,7 et 3,5, est proche du maximum, 4. Il n'y a donc pas d'écart réduit positif significatif et les zones C et B de chaque forme coïncident presque. La zone C de *al* est complémentaire de la zone B de *ay* sur les marges nord et sud sauf en ce qui concerne Cabrières (MO 3). Quant au défaut de complémentarité des deux zones C on peut le pallier en attribuant les localités d'appartenance indéterminée à l'aire de l'article qu'elles utilisent en majorité. Ainsi outre Cabrières, Valmascle (CLA 1) et Salasc (CLA 2) passent dans la zone *al*; Brissac (GA 4) dans celle de *ay*. Seuls Cazilhac (GA 2) et Neffiès (ROJ 1) restent en suspens.

Carte n° 4. La répartition de l'article contracté avec *a* offre un aspect différent au pluriel. Les formes particulières *ay(s)* et *al(s)*, si on omet St-Hippolyte-du-Fort (IP 0) et St-Pargoire (GIN 1) qui sont isolés, n'atteignent pas la limite est de la zone A et ne concernent au total que 36 localités. La zone C n'est pas homogène, même si on prend 2 et non 3 comme seuil d'admission. Le maximum n'apparaît qu'à Octon (LUS 6) et dans beaucoup de localités la forme dominante *as* alterne avec la forme semi-vocalisée.

Cartes n° 5 et 6: *de + lu*. Si nous considérons d'abord séparément les effectifs des deux formes en *-y* on voit qu'elles coexistent en de nombreuses localités mais que les zones de densité maximale se juxtaposent et se complètent approximativement. Sur la carte n° 6 sont réunis d'une part les effectifs des formes en *-y*, d'autre part ceux des formes marginales *dal*, *del* et *dew*. Ensemble elles occupent toute la zone A. En comparant avec *a + lu* on constate que la zone B de *day + dey* est un peu plus étendue et que les formes marginales s'avancent un peu plus profondément dans

cette zone. Quand on trace les limites C des deux séries de *de + lu* on voit qu'elles ne coïncident pas parfaitement. 6 localités: Neffiès (ROJ 1), Lunas et Le Bousquet-d'Orb (LUS 0, 1), Le Clapier (CO 1), Roquedur et St-Bresson (SU 1 et 2) restent d'appartenance indéterminée.

Carte n° 7: *de + lus*. C'est dans ce cas sans doute que la distribution est la plus complexe. *day(s)* et *dey(s)* peuvent d'emblée être considérés ensemble car le premier est peu représenté: 14 occurrences, 9 localités alors que le second a 62 occurrences pour 31 localités. On trouve alors une zone C bien délimitée, à laquelle s'ajoutent cinq localités pour former une zone B moins homogène.

Comme dans le cas de l'article pluriel contracté avec *a* on constate que sur la frange est de A la limite de B est en retrait par rapport à celle du singulier. La limite C a été portée sur la carte en respectant la moyenne exacte mais la zone inclut une localité, Soubès (LO 2), qui n'atteint pas tout à fait cette moyenne et on peut estimer légitime d'arrondir celle-ci à 2. On trouvera alors une zone C à laquelle il ne manque plus que 6 localités pour se superposer à la zone B. Il est donc permis de conclure à une bonne homogénéité dans l'espace. La forme *des* se rencontre en de nombreux points qui peuvent atteindre le maximum, 3, dans les conditions exposées au paragraphe 5. Elle n'est exclusive que dans 5 localités de la marge nord, mais des limites B ou C resteraient bien sinueuses et de peu de sens.

Cartes 8 et 9: groupement de formes en  $-y(s)$ . Les zones B et C des regroupements envisagés au paragraphe 3 aboutissent à des isoglosses assez peu différentes de celles que dessinent les formes prises isolément. Par exemple  $-ay$  singulier et  $a + lu > ay$  ont des lignes B voisines; de même que  $-ay(s)$  pluriel et  $a + lus > ay(s)$ , etc. Nous ne donnons que deux schémas qui synthétisent la distribution de l'ensemble des formes semi-vocalisées. La carte n° 8 présente celle des articles contractés, la n° 9 enfin, celle de tous les articles. Dans les deux cas la zone B est la même et correspond à la zone A moins Agde (AG 0), Nézinhan-l'Évêque (PE 1), Roujan (ROJ 0). L'intensité maximale occupe une surface réduite de plus de la moitié et sur ce point les deux cartes ne coïncident pas exactement entre elles. Cependant on voit bien qu'elle couvre dans les deux cas les cantons de Lodève (LO), du Caylar (CAI) et Lunas (LUS) auxquels s'ajoutent quelques débordements différents d'une carte à l'autre. Les localités qui ont un effectif significativement supérieur à la moyenne sont Octon (LUS 6) pour l'article contracté et, toutes formes confondues, celles de Ceilhes-et-Rocozels (LUS 3) et du Caylar (CAI 0).

7 **Niveau dialectométrique des isoglosses.** Il s'agit de comparer la moyenne des valeurs D'fc des segments de triangulation que coupe chaque isoglosse ainsi dégagée à celle de l'ensemble des segments de l'atlas. Les calculs ont été effectués pour toutes les lignes B et C des formes particulières, qu'elles figurent ou non sur les cartes ci-jointes. Le tableau n° 6 en présente les résultats sous une forme allégée. La colonne 3 donne les écarts réduits lorsqu'ils sont positifs et significatifs. En ce qui concerne les valeurs D'fc on peut prendre en compte, bien sûr, celles qui sont issues de toutes les données de base. On aboutit alors aux écarts de la colonne **a**. Mais il nous paraît préférable d'en retrancher les données qui proviennent des traits définissant les isoglosses principales, l'al, loel, l'zl, etc. (cf. l'article précédent, § 4 in fine). Les écarts figurent en ce cas dans la colonne **b**. Cela permet de se rendre compte si une isoglosse qui concerne l'article s'accompagne de nombreuses divergences dues à d'autres traits, sans qu'interfèrent les plus récurrentes.

Il peut être intéressant de nuancer certains résultats, notamment lorsqu'un tracé décrit une boucle prononcée ou fermée. On distinguera lorsque cela est possible, suivant le côté du triangle A que l'isoglosse accompagne, une section est (**Et**) qui confronte l'aire des formes générales, d'une section sud et nord (**Sd + Nd**) où apparaissent les formes marginales. Celle-ci peut à son tour être subdivisée en deux parties, surtout s'il y a une importante solution de continuité.

Tableau n° 7

1	2	3		4	5	6	7	8	9	10
Art.	Isogl.			<b>Sd + Nd</b>	<b>Sd</b>	<b>Nd</b>	<b>Et</b>			
		<b>a</b>	<b>b</b>	<b>b</b>	<b>b</b>	<b>b</b>	<b>b</b>			
<i>ay + ey</i>	B	4,6	3,5	Si.			Si.	61	22	5
-	C	3,5	2,8				Si.	52	19	3
<i>day + dey</i>	B	3,4	2,7				Si.	54	17	4
-	C	5	3,7	Si.	Si.		Si.	60	24	4
Contr. en	{	2,3	2,8	Ø		Ø	Si.	38	8	2
<i>-y(s) + des</i>										
Toutes formes	{	2,3	2,8	Ø		Ø	Si.	38	8	2
en <i>-y(s) + des</i>										
<i>al</i>	B	3,6					Ø	35	17	2
-	C	2,1					Ø	35	10	3
<i>dal + del</i>	B	3,8	2,2		Si.		Ø	40	21	5
-	C	4,9	3,4		Si.	Si.	Ø	34	14	5

Le signe Ø marque les cases pour lesquelles le tracé ne peut donner lieu au calcul.

On voit que seules les formes du singulier de l'article contracté et les regroupements les plus généraux présentent des isoglosses qui ont une importance dialectométrique certaine. Elles sont voisines, le plus souvent, des limites de la zone A. Par ailleurs, si on les compare avec celles de la carte n° 1 du précédent article, qui concernent les traits principaux, on se rend compte que les premières se confondent avec les secondes sur des sections plus ou moins longues de leur tracé. À titre d'exemple, la colonne 8 du précédent tableau donne le nombre de segments franchis par les isoglosses de l'article, la colonne 9 le nombre de ceux qui parmi les premiers le sont aussi par |*al*, et la colonne 10 par |*žl*. C'est avec ces deux traits en effet que les coïncidences sont les plus fréquentes, mais il en existe aussi, bien entendu, et également avec d'autres traits, |*oel*, |*r-*| et |*bl*, sur le tracé des limites qui ne figurent pas dans le tableau. Il est possible d'établir un classement des isoglosses d'une même série, B ou C, en fonction des écarts calculés sur la base du rapport entre le nombre de segments de la colonne 8 et celui des coïncidences. Nous ne retiendrons, pour le tableau n° 7, que les écarts positifs, en indiquant à la suite ceux qui sont significatifs.

Tableau n° 8

Coïncidences avec   <i>al</i> :	{	Isogl. B de	{	<i>ay + ey. Si.</i>
				<i>day + dey.</i>
		Isogl. C de	{	<i>day + dey. Si.</i>
				<i>ay + ey.</i>
				<i>lay et day.</i>
Coïncidences avec   <i>žl</i> :	{	Isogl. B de	{	<i>ay(s). Si.</i>
				<i>lay. Si.</i>
				<i>luy.</i>
		Isogl. C de	{	toutes formes en <i>-ys + des. Si.</i>
				art. contr. en <i>-ys + des.</i>
				<i>lay.</i>
				<i>luy.</i>
				<i>day(s) + dey(s)</i>

En dehors de ces cas, il n'y a lieu de signaler que l'écart de l'isoglosse B de *lay*, significatif pour les coïncidences avec *loel*.

La carte n° 10 reprend les tracés qui offrent un écart de ce niveau. Bien entendu, en ce qui concerne les superpositions avec |*al*, ce sont les sections sud et nord qui en présentent le plus, mais on ne saurait passer sous silence un net débordement de l'article dans l'angle ouest. En fin de

compte cela confirme l'importance dialectométrique des isoglosses |ʎa| et |ʎi| et en outre celle de certaines isoglosses de l'article défini, en tout ou en partie. Ces dernières cependant, au voisinage de la limite est de A, n'ont de coïncidence avec aucun des traits principaux, si ce n'est à leur extrémité nord et sud, alors qu'elles sont les plus nombreuses à présenter un écart significatif quant à leur niveau dialectométrique (tableau n° 6, colonne 7). Or il se trouve que cette limite est de A correspond en grande partie avec celle qui sépare *o*, lodévois, de *a*, montpelliérain, à la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, telle qu'elle figure sur la carte n° 1. L'aire de *o* n'ajoute à la zone d'extension maximale des articles en *-y* que les localités d'Aniane (ANI 0) au centre, Pinet (FL 1), Agde, Marseillan (AG 0, 1) et Mèze (ME 0) au sud. Ronjat signale, au paragraphe 641: «\*at > a, sauf *o* dans la plupart des parlers qui ont *o* < *a* et, en outre, à Ambert, en Velai et dans la région lodévoise...» mais au paragraphe 850 il ne cite pas ce trait parmi ceux qui distinguent le lodévois du montpelliérain. Nous trouvons cependant que cette ligne *o/a* présente des écarts réduits à la moyenne, calculés dans les mêmes conditions que précédemment, respectivement égaux à 2,9 (a) et 3,4 (b), ce qui la place à un niveau dialectométrique voisin de celui de |b| ou |lʎ| (cf. tableau n° 4 du premier article).

**Conclusion.** Trois points sont à retenir, nous semble-t-il, de cette étude:

- 1) L'emploi des formes semi-vocalisées de l'article défini en lodévois suit bien – mais non d'une façon systématique – la règle énoncée par Ronjat pour les parlers languedociens qui connaissent le phénomène: *-y* devant *s-* ou devant les consonnes autres que les occlusives sourdes, et non pas celle qu'il reprend de la grammaire de Lamouche.
- 2) La limite de l'extension maximale de ces formes vers l'est correspond en grande partie avec celle de *\*at* devant *o*, laquelle constitue une ligne dialectométrique importante qui *pourrait* être considérée (mais à ce stade nous employons encore le conditionnel) comme la «frontière» actuelle entre lodévois et montpelliérain.
- 3) D'une façon générale, nombre d'isoglosses issues de l'article défini sont, en tout ou partie, d'un niveau dialectométrique significativement élevé.

Louis BALMAYER















